

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le onzième (11^e) jour de février 2020, à 19 h 30, au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson, les conseillers et conseillères suivants : Monsieur Marco Périgny, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absente : Madame Carole Hubert-Ruel, conseillère

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2020-02-24

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2020
- 05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2020
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Liste des documents à détruire février 2020
- 08 Congrès ADMQ
- 09 A.P.L : projet nettoyage des berges 2020
- 10 Formation pour Mariolaine Pronovost de Manuri-formation
- 11 Les terres d'Eliastgoth : demande d'aide financière
- 12 Offre d'achat pour lot n° 5549019
- 13 Demande de branchement aux services d'égout et d'aqueduc lot n° 5549019
- 14 Résolution pour le projet de loi n° 48 (fiscalité agricole)
- 15 Installation compteur d'eau
- 16 Soumission pour 3 postes d'ordinateur (accueil, inspectrice, directrice générale)
- 17 Stelem : Soumission achat caméra P542 Flexiprobe Pearpoint
- 18 Soumission détecteur 4 gaz
- 19 Demande d'aide RIRL-2015-058 (rang Sud)
- 20 Rapport annuel — 2019 : schéma de couverture de risques
- 21 Affaires diverses :
 - . 1 Dérogation mineure
 - . 2 Présentation du projet de règlement harmonisé sur la sécurité publique
 - . 3 Avis de motion — règlement harmonisé sur la sécurité publique
 - . 4 Nomination d'un représentant du conseil municipal sur le conseil d'administration de la corporation de développement de Hérouxville
- 22 Questions :
- 23 Levée de la séance

– Adoptée –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020

2020-02-25

Proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020.

— Adoptée —

04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2020

2020-02-26

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en janvier 2020 pour un montant de 8 211,20 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 31 janvier 2020 pour un montant de 198 927,65 \$. D'approuver les salaires nets versés en janvier pour un montant de 17 414,69 \$.

— Adoptée —

05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2020

2020-02-27

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 janvier 2020. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 janvier 2020.

— Adoptée —

06 Correspondance (résolutions)

- .1 Ecotuned Automobile : conversion électrique de camions légers classe 2, 3 ou 4
- .2 Ville de Shawinigan : chauffage des postes de pompage
- .3 Municipalité de Lac-aux-Sables : dépliants « Informations utiles pour me préparer à la pratique d'activités en milieu isolé »
- .4 Réseau biblio : nouvelle technologie numérique

07 Liste des documents à détruire février 2020

2020-02-28

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'accepter la liste des documents à détruire préparée en février 2020.

— Adoptée —

08 Congrès ADMQ

2020-02-29

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'autoriser la participation de la directrice générale et secrétaire-trésorière au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Québec du 17 au 19 juin 2020 et de défrayer tous les coûts inhérents à ce congrès. Le coût de l'inscription est de 555 \$, taxes en sus.

— Adoptée —

09 A.P.L : Projet nettoyage des berges 2020

2020-02-30

CONSIDÉRANT la demande de l'Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue (APL) pour le renouvellement de la contribution financière versée par la municipalité de Hérouxville ;

Il est proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

Que ce conseil verse la somme de 2500 \$ pour la phase 2020 du projet de nettoyage des berges du lac à la tortue.

— Adoptée —

10 Formation pour Mariolaine Pronovost de Manuri formation

2020-02-31

Proposé par : Mme Helene Gilbert
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'autoriser Mme Mariolaine Pronovost, commis, à participer à la formation « L'intelligence émotionnelle au travail » qui aura lieu à Québec, le 19 mars 2020. Le coût est de 395 \$, taxes en sus.

— Adoptée —

11 Les terres d'Eliasgoth : demande d'aide financière

2020-02-32

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu de verser une contribution financière de 400 \$ à « Les Terres d'Eliasgoth » qui organise le tournoi des chevaliers les 21-22 et 23 août 2020.

— Adoptée —

12 Offre d'achat pour lot n° 5549019

2020-02-33

CONSIDÉRANT le projet de développement résidentiel sur des terrains appartenant à la municipalité et situé sur les rues Crête et Gervais ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue en date du 16 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter l'offre telle que déposée ;

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

D'autoriser le maire, Monsieur Bernard Thompson et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Denise Cossette, à signer l'acte de vente à intervenir entre la Municipalité de Hérouxville (Paroisse) et Madame Isabelle Bélanger. Le lot vendu porte le numéro 5 549 019 pour une superficie totale de 1080 m².

— Adoptée —

13 Demande de branchement aux services d'égout et d'aqueduc lot n° 5549019

2020-02-34

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'accepter la demande de branchement aux services municipaux pour le lot 5 549 019 situé sur la rue Crête. QUE les coûts reliés à un tel branchement sont aux frais du propriétaire.

— Adoptée —

14 Résolution pour le projet de loi n° 48 (fiscalité agricole)

2020-02-35

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles* ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole ;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions ;

Il est proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

QUE la municipalité de Hérouxville :

- **EXPRIME** son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle ;
- **DEMANDE** au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole ;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale ; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, au ministre régional, M. Jean Boulet, à Madame Sonia Lebel, ministre de la Justice et députée de Champlain, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

– Adoptée –

15 Installation compteur d'eau

2020-02-36

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également installer 30 compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et un échantillon de 20 compteurs d'eau dans le secteur résidentiel ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1^{er} septembre 2018, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Marco Périgny
Appuyé par : M. Michel Tremblay

Et il est résolu :

QUE la municipalité de Hérouxville s'engage d'ici le 1^{er} septembre 2020 à :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l'appel d'offres
 - b. Octroi du contrat
 - c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs
- Avoir complété l'installation des compteurs d'eau à la consommation.

DE demander des soumissions par invitation pour la fourniture de l'équipement et installation.

– Adoptée —

16 Soumission pour 3 postes d'ordinateur (accueil, inspectrice, directrice générale)

2020-02-37

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter l'offre de Réseau Velox pour la fourniture de trois nouveaux ordinateurs qui serviront de poste de travail pour la directrice générale, l'inspectrice et le poste de commis. Le coût est de 4 139,94 \$, taxes en sus.

– Adoptée —

**17 Stelem : Soumission achat caméra P542 Flexiprobe
Pearpoint**

À l'étude

18 Soumission détecteur 4 gaz

2020-02-38

Proposé par : M. Marco Périgny
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'accepter l'offre de Stelem pour la fourniture d'un détecteur 4 gaz au coût de 845 \$, taxes en sus.

— Adoptée —

19 Demande d'aide RIRL-2015-058 (rang Sud)

2020-02-39

ATTENDU QUE le conseil municipal de Hérouxville a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

ATTENDU QUE le conseil municipal de Hérouxville désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Hérouxville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Hérouxville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyée par : M. Marco Périgny

Et il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Hérouxville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Cette résolution modifie la résolution numéro 2018-06-129.

— Adoptée—

20 Rapport annuel — 2019 : schéma de couverture de risques

2020-02-40

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'approuver le rapport annuel du schéma de couverture de risques en incendie incluant le plan de mise en œuvre prévue pour l'année 9.

— Adoptée —

21 Affaires diverses :

. 1 dérogation mineure

2020-02-41

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par la Ferme Paky ;

CONSIDÉRANT QUE la demande porte sur l'augmentation du nombre d'unités animales et le non-respect de la distance séparatrice avec le périmètre du secteur lac-à-la-tortue ;

CONSIDÉRANT QUE selon nos règlements, la distance séparatrice à respecter avec le périmètre urbain est de 1300 mètres, en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac ;

CONSIDÉRANT QUE la distance actuelle est de 870 mètres ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

QUE ce conseil refuse la demande de dérogation mineure puisque la distance non respectée est trop grande et ne respecte pas le schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac.

— Adoptée —

. 2 présentation du projet de règlement harmonisé sur la sécurité publique

Le projet de règlement numéro 254-2020 portant le titre de règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) est présenté par M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4.

. 3 avis de motion — règlement harmonisé sur la sécurité publique

AVIS DE MOTION présentée par M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4 concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement portant le titre de règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP)

. 4 nomination d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration de la corporation de développement de Hérouxville

2020-02-42

Proposé par : M. Marco Périgny

Et il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de nommer Monsieur Yvan Bordeleau, conseiller au siège numéro six (6) à titre de représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de la Corporation de développement de Hérouxville.

— Adoptée à l'unanimité —

22 Questions

- .1 développement dans la demande de dérogation mineure
- .2 plan d'aménagement pour l'épandage à Hérouxville (qui peut nous renseigner)
- .3 comment fait-on pour qualifier une dérogation de mineure

23 Levée de la séance

2020-02-43

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu de lever la séance à 20 h 10.

— Adoptée —